



ÉDITORIAL

La découverte du service de la cohésion multiculturelle réserve des surprises agréables. Ainsi, je fais mieux connaissance depuis quelques semaines avec le centre de consultation de notre service, dont je connaissais l'existence sans en soupçonner la qualité.

Des milliers de personnes sont chaque année reçues, écoutées, soutenues et conseillées par une équipe de spécialistes en migrations et en relations interculturelles dans notre bureau de consultation de Neuchâtel et au siège principal de La Chaux-de-Fonds (il existe même une antenne à Fleurier, dont l'ouverture n'est pour l'instant pas aussi fréquente que les locaux principaux dans les deux grandes villes).

Cette activité est d'une étonnante richesse !

Elle fait exister la vision neuchâteloise d'une cohésion basée sur l'égalité, l'accès aux droits et les échanges entre les individus, les communautés et l'État pour améliorer la compréhension et le vivre ensemble. Elle protège également notre démocratie en traitant activement les conflits et en améliorant la participation et l'appartenance de tous les habitants.

L'équipe de spécialistes parle de multiples langues, maîtrise les réalités de la migration de toutes origines et de toutes circonstances et joue un rôle crucial de courroie de transmission entre les autres services de l'État (migrations, sécurité, santé, social, éducation) et les individus et les familles qui ont besoin d'appui ou d'intercessions pour appuyer leurs projets, améliorer leurs conditions de vie dans notre communauté et

connaître leurs droits et devoirs.

Outre son important réseau dans toutes les institutions et son aptitude à représenter l'État auprès des personnes en situation difficile, elle gère encore un centre d'interprétariat - permettant à chacun.e d'être assisté dans la langue qu'il.elle maîtrise le mieux - un centre de consultation spécialisé dans les discriminations ainsi qu'une prestation de médiation socio-culturelle pour les cas de conflits entre institutions ou entre particuliers.

Ce travail remarquable est un aspect historique du COSM. Il est réalisé conformément à la loi cantonale ambitieuse et novatrice créée à Neuchâtel à la fin du siècle passé, qui fait de notre canton un pionnier de l'intégration structurelle mais également individuelle, pour l'égalité de dignité, l'accès au droit et la cohésion multiculturelle.

Ainsi, au moment où vous lisez ces lignes et comme chaque jour, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, des spécialistes du COSM tiennent des consultations, écoutent, analysent, soutiennent, orientent, traduisent, modèrent et accompagnent des individus, des professionnels ou des associations, suisses et/ou issu.es de la migration, grâce à leur expertise en matière d'intégration, de droit suisse et étranger, des situations géopolitiques internationales et de discrimination et racisme.

Ce sont les mêmes expert.es qui déploient également pour le COSM des activités de médiations, des expertises sur le contexte migratoire, la discrimination ou la diversité et qui dispensent des formations dans de multiples services de l'État sur les sujets liés à la cohésion multiculturelle.

Ces activités, qui permettent notamment de garantir aux personnes les plus malmenées dans notre collectivité de compter sur un centre de consultation spécialisé dans leur prise en charge, pour faire fonctionner le filet social étatique et faire exister le dispositif créé par les associations et les œuvres d'entraide, se poursuivent depuis bientôt trente ans et ont permis plusieurs modifications de dispositions légales survenues suite à des situations découvertes dans le centre de consultation.

Je me réjouis de mes prochaines découvertes. Et je me réjouis également de promouvoir à sa juste valeur le centre de consultation du COSM dont je crois qu'une partie des personnes qui pourraient y trouver des dénouements ignore l'existence.

Finalement et avant de souhaiter un beau début d'été aux lecteur.trices de notre lettre de nouvelles, je me réjouis de renforcer, avec l'équipe du centre de consultations, la prestation de signalements de violences et de discriminations, confiée à notre service par le Grand

Conseil l'automne dernier, preuve de la confiance des autorités dans le talent des membres de notre équipe.

Pour une consultation, médiation ou traduction, chaque jour aux horaires de bureau : 032 889 74 42, guichet principal Place de la Gare 6 à La Chaux-de-Fonds ou [lien internet de notre site](#).

Grégory Jaquet, chef de service et délégué aux étranger·ères

COLLABORATION CANTON – VILLES : phase test en vue d'une collaboration plus étroite avec les villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Les déléguées à l'intégration des communes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sont les partenaires privilégiées du COSM pour soigner la diversité et l'inclusion au niveau local. L'intégration est l'affaire de tout le monde et est portée par une multitude d'acteurs (les associations, les communautés, les services de l'administration, les partenaires institutionnels) avec lesquels les déléguées entretiennent des contacts étroits. Le COSM entend valoriser le travail de réseau et de proximité des villes afin de renforcer l'intégration sociale et culturelle de la population migrante, et plus particulièrement des personnes issues de l'asile, ainsi que de favoriser l'intégration locale à travers la connaissance du lieu de vie.

Grâce à la collaboration entre le COSM et les Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, une phase test pour le soutien aux projets d'intégration peut voir le jour en 2023. Dès à présent, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds disposent d'un fond octroyé par le COSM pour soutenir des projets dans le domaine du vivre ensemble, de l'intégration culturelle et de la primo-information. Le soutien aux projets se fait à l'autonomie des villes, et les projets doivent se dérouler sur le territoire communal et être ouverts à la population d'origine étrangère. Le COSM reste le répondant des communes du canton qui ne font pas partie de ce nouveau dispositif de soutien aux projets et veille à la coordination générale de la politique d'intégration dans le domaine du vivre ensemble et de la primo-information.

Les points de contact pour le coaching aux projets ou le dépôt d'une demande de soutien

financier sont :

- Ville de La Chaux-de-Fonds : Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration et à la cohésion sociale, integration.vch@ne.ch, 032 967 62 02.
- Ville de Neuchâtel : Luana Di Trapani, déléguée à l'intégration interculturelle, luana.ditrapani@ne.ch, 032 717 73 97.
- Autres communes : service de la cohésion multiculturelle, projets@ne.ch, 032 889 74 42.

Rapport du colloque cantonal du samedi 13 mai 2023 sur les Mariages forcés (MF), les Mutilations génitales féminines (MGF) et le Harcèlement au travail

Le samedi 13 mai 2023 s'est tenu à La Chaux-de-Fonds, un colloque cantonal pluridisciplinaire sur les thèmes des mariages forcés (MF), des mutilations génitales féminines (MGF)^[1] et du harcèlement au travail, le tout sous l'angle des femmes migrantes et afrodescendantes.

Dans le cadre de la [stratégie cantonale de lutte contre les mutilations génitales féminines](#) dont l'un des axes est la prévention, le service de la cohésion multiculturelle (COSM), en collaboration avec les acteurs du réseau cantonal (structures associatives, institutions, partenaires du domaine de la santé) a coutume depuis 2012, d'organiser des actions de sensibilisation en la matière.

Si le volet 2023 ne présente fondamentalement pas d'aspect novateur, il a le mérite d'arborer la particularité et la richesse de traiter simultanément de trois sujets transversaux en bien de points, tout en s'adressant aux mêmes publics cibles.

À cet égard Neuchâtel fait figure une fois de plus, y



compris en Suisse romande, de canton avant-gardiste en menant ouvertement le débat, et en concrétisant par là des actions de sensibilisation à l'échelle cantonale. L'impulsion induite par ce nouvel élan visionnaire du canton de Neuchâtel dans son approche et sa stratégie de sensibilisation, dans un contexte de déploiement de la [convention d'Istanbul](#), s'avère augurer d'un renforcement de collaborations inter-cantoniales en matière de traitement des sujets en présence.

Toutes les activités prévues dans le cadre de ce colloque ont été réalisées avec succès, contribuant à atteindre les nombreux objectifs fixés de cette riche journée d'informations parmi lesquels, (1) Présenter un état des lieux en Suisse de la situation sur les trois différents thèmes ; (2) Informer des risques et conséquences sanitaires liés à l'excision ; (3) Informer de l'aspect juridique en cas de pratique de l'excision, (4) Présenter les types et contours du mariage forcé, ainsi que les risques et conséquences y afférent ou encore (5) Répondre aux questions particulières des participant-e-s tout en leur présentant le réseau de ressources à mobilisables.

Une forte mobilisation

Cet événement phare a été marqué par une forte mobilisation. En termes de participation, ce sont en tout près d'une centaine de personnes qui ont successivement saisi l'opportunité de prendre part à l'événement, soit deux fois plus de personnes mobilisées que lors de la précédente édition en 2018. Des familles, hommes et enfants y compris, étaient présentes.

Les entités cantonales étaient également représentées lors de cette rencontre, notamment par la présence de la (future au moment du colloque) présidente du Grand

Conseil neuchâtelois Madame Martine Docourt Ducommun, celle du nouveau délégué cantonal aux étrangères et aux étrangers et chef du service de la cohésion multiculturelle, M. Grégory Jaquet, ainsi que la participation de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE).

[1] L'événement a été couvert par la presse locale :

<https://www.rtn.ch/rtn/Actualite/Region/20230512-Un-colloque-pour-parler-d-excision-de-mariage-force-et-de-harcelement-au-travail.html>

Partage d'une vidéo dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR)

Le rapport de la SACR 2023 sera mis en ligne prochainement. En attendant, vous trouvez sur le site du service de la cohésion multiculturelle une [vidéo](#) de personnes interviewées qui racontent leur parcours de vie et leurs expériences personnelles d'intégration.

Changement de gérant pour le restaurant d'Espace Neuchâtel

Suite à l'annonce de fin d'activité à Espace Neuchâtel de l'association Jasmin, la gestion du restaurant sera reprise dès la rentrée d'août par le projet « Trait d'Union » de l'association Papilles & Umami !

Composé d'une équipe dynamique de 5 neuchâtelois.es, l'association se distingue par sa connaissance et son expérience dans le domaine de la restauration, sa passion pour la terre, son ancrage dans le tissu local et associatif neuchâtelois et sa volonté d'accompagner et de valoriser les savoirs des stagiaires avec une vision globale et réciproque de l'encouragement à l'intégration.

Une cuisine participative, de saison et locale : pour eux la cuisine est aussi et surtout la création d'un espace convivial qui crée du lien social. Le fait que l'association souhaite encourager les apprentissages et les échanges avec d'autres associations locales (Black

Office, Jardin B, Rage de Vert..) est également une bonne nouvelle.

Rapport sur les incidents racistes recensés par les centres de conseil en 2022

En 2022, les membres du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme ont recensé et analysé 708 cas de discrimination raciale, soit 78 de plus que l'année précédente. Cette augmentation témoigne d'une disposition accrue de la population suisse à s'engager contre le racisme.

Les cas de discrimination les plus souvent recensés surviennent sur le lieu de travail et dans le secteur de la formation/école. Il est donc important que les employeurs – secteur privé et public confondus – se préoccupent d'appliquer une politique claire et transparente contre la discrimination raciale sur le lieu de travail, y compris dans le processus d'embauche. Par ailleurs, s'agissant du domaine de l'école, les cas rapportés cette année, comme ceux des années précédentes, montrent que des lacunes doivent être comblées dans les Hautes écoles pédagogiques en matière de formation initiale et de formation continue du corps enseignant. Ce dernier doit être sensibilisé à la problématique de la discrimination raciale et être mieux préparé à identifier les situations qui peuvent survenir et à réagir de manière appropriée.

Ce [rapport](#) sur les incidents racistes recensés par les centres de conseil en 2022 est disponible en français, en allemand et en italien. Il peut être téléchargé à l'adresse www.network-racism.ch ou commandé auprès du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme, par téléphone au 031 302 01 61, ou par e-mail à l'adresse beratungsnetz@humanrights.ch.

Appel à projet pour le Prix CCAP du Projet d'avenir

À fin mars dernier, dans le cadre de l'anniversaire de ses 125 ans, la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (CCAP) a lancé un prix d'une valeur de 20'000 francs pour récompenser un projet neuchâtelois d'avenir, durable et novateur. Avec cette initiative, la CCAP, souhaite contribuer à la réalisation et à l'essor de projets neuchâtelois bénéficiant à la collectivité. L'appel à projet, initialement prévu pour fin mai est prolongé au 30 juin 2023 et s'adresse notamment aux associations neuchâteloises.

Le prix CCAP du Projet d'avenir s'adresse aux Neuchâteloises et Neuchâtelois qui souhaitent mettre en œuvre ou pérenniser un projet centré sur une des six thématiques suivantes : Ecologie | Patrimoine | Économie de proximité | Égalité des chances | Intégration | Entraide.

Le projet soumis peut être au stade de concept ou avoir moins de 2 ans d'existence. Il doit également se caractériser par sa durabilité, son esprit novateur et son impact positif au service de la collectivité neuchâteloise.

L'appel à projets initialement ouvert du 31 mars au 31 mai 2023 est prolongé jusqu'au 30 juin 2023. La participation est réservée aux personnes et organisations établies dans le Canton de Neuchâtel. Elle s'adresse précisément :

- aux personnes physiques, âgées d'au minimum 18 ans révolus
- aux classes des écoles professionnelles et hautes écoles du Canton de Neuchâtel
- aux associations à but non lucratif
- aux indépendants
- aux petites entreprises d'une taille maximale de 6 collaborateurs

Pour participer au concours, les porteurs de projets doivent compléter le dossier de candidature disponible sur le site internet, réaliser une courte vidéo de présentation d'une durée maximum de 3 min (réalisation sur smartphone en mode portrait et format mp4) et finaliser en ligne l'envoi de leur dossier complet, conformément aux conditions énoncées dans le règlement de participation.

Vous avez un projet qui pourrait s'inscrire dans le cadre de ce prix ? Tentez votre chance. **Vous avez jusqu'au 30 juin 2023 pour déposer votre candidature.** Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.prix-ccap.ch.

AGENDA

Vendredi 9 juin à 20h30, samedi 10 à 18h, Temple Allemand

VIELLEICHT - Théâtre d'enquête par Cédric Djedje et Safi Martin Yé

Deux comédien·nes romand·es originaires d'Afrique de l'Ouest s'interrogent sur les traces

ambiguës du colonialisme dans les villes occidentales. Un spectacle entre autobiographie, témoignages et fiction. Par ailleurs, un peu "hors sujet", mais pas complètement, nous accueillons un magnifique spectacle biographique sur Nina Simone. Lors de la réservation de votre place auprès de l'ABC, vous pouvez mentionner que vous avez reçu l'information de ces événements par le biais du COSM pour bénéficier d'un rabais.

Samedi 10 juin 2023 dès 13h30 - Un après-midi pour les familles à Muzoo

Autour de la richesse des différences, l'association Pro Junior Arc jurassien, la Ville de La Chaux-de-Fonds et Muzoo, vous donnent rendez-vous pour un après-midi gratuit consacré aux enfants de 4 à 12 ans et leur famille.

Au programme : des contes animés en musique, des animations et l'entrée gratuite à Muzoo !

Deux contes pour enfants seront mis en scène par les artistes Kasongo Mutombo et Federica Dal Ponte à 14h00 et 15h30. L'une des histoires raconte la mésaventure d'un enfant rejeté par les siens qui se fait accueillir auprès d'êtres différents de lui. Grâce aux contes, les enfants découvrent la diversité des cultures et en tirent de précieux souvenirs. Le jeune public s'ouvre à de nouveaux univers et développe sa curiosité dans un cadre festif. Sur place, les enfants pourront aussi se joindre à un atelier ludique à 14h45 et 16h15, participer à un jeu concours, déguster des spécialités africaines et même manger des insectes. Un bar à sirops sera aussi à disposition.

Personne de contact : Théa Jean-Petit-Matile, cheffe de projet Kululeko

Pour en savoir plus : <https://proju-arc.ch/>



Copyright photo 4 :
Prune Simon-Vermot –
Musée d'Ethnographie
de Neuchâtel

Mercredi 14 juin à 20h30, jeudi 15 à 19h, Temple Allemand

[PORTRAIT DE LUDMILLA EN NINA SIMONE](#) - Un portrait en chanson de David Lescot et Ludmilla Dabo

Nina Simone est une figure de tragédie, une statue qui chante. Ses chansons sont autant de réponses aux événements de sa vie et de son siècle. Lors de la réservation de votre place auprès de l'ABC, vous pouvez mentionner que vous avez reçu l'information de ces événements par le biais du COSM pour bénéficier d'un rabais.

Samedi 17 juin et dimanche 18 juin - Journée des réfugié·e·s à Neuchâtel

Les nommer par leur nom – plus de 51'000 victimes de la forteresse Europe

Depuis de nombreuses années, un drame silencieux se déroule sur les mers et aux frontières de l'Europe. Il n'attire que rarement l'attention des médias. 51'000 enfants, femmes et hommes sont morts depuis 1993. Ils sont victimes d'une politique d'accueil toujours plus restrictive de la part des pays européens, empêchant que ces personnes puissent entrer légalement en Europe pour y déposer une demande d'asile. Elles doivent fuir des situations dangereuses et mettent leur vie en péril en fuyant. Elles restent bloquées dans des camps de réfugiés indignes, sans approvisionnement et soins adéquats, et sans savoir si, quand et comment leur chemin pourra se poursuivre.

La [Journée nationale des réfugié·es](#) sera célébrée, dans le canton, les **17 et 18 juin 2023** :

Samedi 17 juin 10h-17h, au Péristyle de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel (Rue de l'Hôtel-de-Ville 2) : lecture des noms de personnes décédées et mention des circonstances de leur mort (avec des intermèdes musicaux et des témoignages).

Samedi 17 juin dès 11h30, autour du Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5) : fête des réfugié·e·s avec des stands et de la musique.

Samedi 17 juin 19h-24h, à la Passerelle de l'Utopie (Quai-Ostervald, au bord du lac) : mémoire en silence à la lumière des bougies.

Dimanche 18 juin, événements avec les trois Églises du canton.

La journée du samedi débutera par l'allocution d'un·e représentant·e de la ville hôte ainsi que par le discours de Madame Florence Nater, conseillère d'État et cheffe du Département de l'emploi et de la cohésion sociale, aux alentours de 12h. Le slogan de la journée, fixé par l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), mettra l'accent, cette année, sur l'accueil « Ouvrons la porte aux personnes réfugiées. Au cœur de la société

grâce aux familles d'accueil ».

Un programme musical étoffé, des animations pour enfants ainsi que d'autres activités en plein air marqueront les festivités. Les communautés migrantes et réfugiées ainsi que les associations et milieux de soutien à ces populations proposeront des spécialités culinaires procurant ainsi, à la journée, une dimension de fête populaire et familiale.

Ces manifestations sont organisées par l'Association Journée des réfugiés (AJdR), présidée par Monsieur Luul Sebhatu, membre de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), commission consultative du Conseil d'État neuchâtelois sur les questions de migration et d'intégration. En étroite collaboration avec le service de la cohésion multiculturelle (COSM), l'AJdR réunit les associations et groupements des réfugié·e·s et de migrant·e·s.

Samedi 24 juin de 9h à 12h EPER Espace parents - Mini-accrobranche, animé par Noé Thiel, a-Hike.ch

Des animations où les papas et leurs enfants viennent pour s'amuser, bouger, bricoler, jouer et renforcer leur relation autour d'un projet à réaliser ensemble le temps d'une matinée ! C'est un excellent moyen d'apprendre des compétences manuelles, faire appel à son inventivité et surtout partager un moment précieux entre les papas et les enfants. Information et inscription au 079 873 75 76.

Samedi 1er juillet de 22h à 23h à La Chaux-de-Fonds - Fête du Réseau Mycélium

Le Réseau Mycélium recherche activement des bénévoles pour l'organisation de cette journée. Si vous souhaitez vous engager et participer à l'organisation, écrivez à info@reseaumycelium.ch.

Cette journée a aussi pour vocation de mettre en lien les différents projets dans la Ville de La Chaux-de-Fonds. Toutes les personnes ou structures qui aimeraient présenter un projet, tenir un stand ou faire une animation dans le cadre des festivités sont également les bienvenues. La prise de contact se fait directement avec le Réseau Mycélium à l'adresse gt-cellule@reseaumycelium.ch.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service de la cohésion multiculturelle

Place de la Gare 6

2300 La Chaux-de-Fonds

T. 032 889 74 42

cosm@ne.ch

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)